

LETTRES DE CONSULTANTS

Le docteur Auguste POLLOSSON (1818-1887), né à Sérézin-de-la-Tour (Isère) est reçu « élève interne » à l'Hôtel Dieu en 1839. Il poursuit ses études à Paris entre 1840 et 1845. Il soutient sa thèse en 1845 sur le sujet : Les luxations primitives du carpe et la fracture du radius à son extrémité inférieure ». Dans son jury on trouve des noms célèbres : Cruveilhier, président ; Trousseau, Nélaton, Grisolle. Il s'installe à Bourgoin. Sa renommée est telle auprès de ses concitoyens qu'un monument, financé par une souscription locale, lui sera élevé au cimetière de Bourgoin. Deux de ses enfants deviendront chirurgiens des Hôpitaux de Lyon, Maurice et Auguste. Le fils de ce dernier, Eugène Pollosson fut également Chirurgien des Hôpitaux, professeur de Gynécologie. C'est dans un tiroir d'un vieux meuble oublié au fond d'une grange de la maison familiale qu'on a trouvé récemment des lettres dont celles qui suivent.

26 août 1851

Monsieur et cher confrère,

Le malade qui vous remettra ce billet est en partie imaginaire, et vous donne sans doute autant de peine qu'à moi pour le persuader de la nature bénigne, essentiellement non vénérienne de son affection. Il a, évidemment, une inflammation légère du col vésical, caractérisée par de fréquents et pressants besoins d'uriner, et de la cuisson au bout de la verge. En outre, il existe une névralgie de l'épididyme, qui attire sur cette région -sur la sphère génitale de Mr B., l'attention instinctive du moral.

Il n'est donc pas étonnant qu'un degré très léger d'irritation vésicale donne lieu à plus d'inquiétudes que chez une personne moins préoccupée de la possibilité d'une complication vénérienne. Partant de cette idée, et sachant que nous ne débarrasserons Mr. de ses appréhensions qu'en détruisant ce qui en est le prétexte, c'est à dire la cystite, je vous proposerais, mon cher confrère, d'attaquer cette maladie, quoique très légère, tout comme si elle offrait un haut caractère de gravité.

Ainsi, je ferais appliquer les sangsues au-devant de l'anus. Après la chute des sangsues, je ferais mettre le malade dans un bain de siège tiède.

Je donnerais ensuite des bains de siège, à une température de moins en moins élevée, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à celle de 22 à 24 ° centigrade. Je supprimerais complètement les grands bains tièdes qui, trop multipliés, surexcitent l'état nerveux général.

Une fois cela fait, je renverrais Mr à ses occupations ou à ses distractions. Je l'engagerais à chasser, à prendre beaucoup d'exercice et je lui ordonnerais très impérieusement de ne plus consulter et de ne pas prendre d'autres remèdes.

Ce que m'a dit Mr des conseils qu'il a déjà reçus de vous, me fait espérer, mon cher confrère, que nous serons à peu près d'accord dans le diagnostic et pour le plan de traitement. Je m'en félicite et, dans tous les cas, je vous livre mes observations dont vous verrez le compte que vous aurez à tenir, en suivant la marche des symptômes ultérieurs.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mon estime et de ma considération la plus distinguée.

Pour la signature on peut lire : Diday

DIDAY Paul (1813-1895) reçu chirurgien-major de l'Antiquaille en 1838, il exerça l spécialité des maladies vénériennes. Brillant polémiste, il est aussi connu pour avoir été un grand acteur des journaux médicaux lyonnais et avoir fondé le Lyon Médical en 1869.

Lyon le 17 juin 1852

Mon cher et honoré confrère,

Dans une course rapide faite il y a trois semaines à Bourgoin, j'ai bien regretté de ne pas vous voir : vous étiez à la campagne. Je désirais m'entretenir avec vous de l'état de madame A. que j'ai vue.

Cette jeune dame très désireuse de guérir, m'a paru sous certains rapports un peu mieux ; mais il y a toujours dans le bas-ventre, une épine, un foyer d'irritation ; les fonctions de ce côté s'exécutent très mal, vous le savez aussi bien que moi.

Que devons-nous faire aujourd'hui pour combattre les accidents qui existent, toujours très rebelles de leur nature et plus opiniâtres encore peut être dans ce cas que dans beaucoup d'autres. Il faut nécessairement, en faisant une médecine d symptômes, tâcher de modifier l'état général.

J'ai consulté Mr Richard, il pense comme nous à cet égard : la constitution de la malade, le principe strumeux, le tempérament lymphatique exagéré, entretiennent en partie chez elle les symptômes, l'engorgement que nous remarquons. Deux moyens : les bains de mer et les eaux thermales stimulantes ont spécialement semblé convenir. Faisant la part des circonstances, craignant les fatigues du voyage, cherchant la proximité de la famille, nous avons pensé que les eaux minérales de La Motte devraient obtenir la préférence. Nous rédigeons une consultation pour notre confrère, mais avant, nous désirons avoir votre avis, recevoir vos observations. Notre décision ne sera définitivement prise qu'après votre réponse que nous attendons au plus tôt, car le temps presse.

Agréez Monsieur et cher confrère l'expression de mes profonds sentiments d'estime et de dévouement.

Potton

POTTON François Ariste (1810- 1869) Médecin de l'Antiquaille (1839-1856), historien de la médecine, maladies de la peau et maladies vénériennes. Médecin non aliéniste de l'Antiquaille, il avait envoyé en 1845 un long rapport sur les problèmes des aliénés dans cet établissement et s'opposait à l'idée de "passer traité" avec l'asile privé de St Jean de Dieu qui venait de s'ouvrir à la Guillotière en 1834.

Lyon le 5 juillet 1858

Mon cher Pollosson,

Je m'empresse de faire droit à ta demande qui m'apporte de tes nouvelles et de celles de tous les tiens.

Je crois que les eaux d'Aix sont, entre toutes, formellement contrindiquées pour Mme F.. Les prendre serait s'exposer à des excitations nerveuses que je crois certaines dans l'état où elle est. Pour commencer j'aimerais beaucoup mieux des eaux discrètement sédatives ou doucement actives comme Nérès que tu as conseillé, ou Plombière qui commencerait peut-être heureusement la cure.

Examine et apprécie l'excitabilité du système nerveux et vois si tu ne pourrais pas tirer bon parti d'un voyage en Suisse dans un pays qui exciterait l'intérêt de la malade et où elle prendrait les bains si calmants de petit lait.

Dans le cas où cette excitabilité serait au contraire amortie et où il paraîtrait indiqué de recourir aux excitants, au lieu d'Aix qui assomme si fort les gens nerveux, ne vaudrait-il pas mieux l'envoyer aux bains de mer, dont l'effet est directement tonique et dont on peut, du reste, modérer les effets en choisissant entre les bains de Dieppe, du Havre, de Trouville et les bains d'Arcachon ou de la Méditerranée.

Dans tous les cas, je pense que dans l'intérêt du succès de la médication, tu feras bien de tenir grand compte des goûts et des préférences de la malade. Là où elle s'ennuiera, je crois que la médication sera mal supportée et peu heureuse.

Les bains sulfureux et pas les douches, qui me paraissent imprudentes, me semblent devoir être réservés pour une autre année.

Voilà, mon cher ami, tout ce que ma sagesse peut suggérer à la tienne. J'ai eu récemment de tes nouvelles par une jeune dame dont tu as soigné l'enfant et à laquelle j'avais recommandé de s'adresser à toi.

L'inauguration du chemin de Bourgoïn a ravivé le désir que j'ai depuis longtemps d'aller vous surprendre un jour avec ma femme ; et j'espère bien que la belle saison ne finira pas sans que nous nous donnions cette satisfaction.

En attendant rappelle moi au souvenir de madame Pollosson et fais-lui par avance agréer les amitiés de ma femme. Tout à toi

Rimbaud

RAMBAUD Michel Auguste (1823- 1887) reçu à l'internat en 1839, la même année que Marc Auguste Pollosson, juste après lui, au 4^{ème} rang sur 7 reçus. Médecin de l'Hôtel Dieu en 1862. Professeur adjoint de Clinique Interne à l'Ecole préparatoire (1863- 1877), puis de Clinique Médicale à la Faculté Mixte (1877- 1887)

Lyon le 24 août 1859

Mon cher confrère,

Il y déjà bien longtemps que j'aurais dû vous répondre, mais j'ai été et je suis encore tellement accablé de travail que le temps m'a manqué. Je vais le faire en deux mots en vous priant de m'excuser.

D'abord le père Mathon est à l'hôpital dans mon service. J'ai acquis la conviction que, outre l'engorgement prostatique, il a une valvule d'orifice vésical, et je vais, un de ces jours, en pratiquer l'incision.

Quant à la plaie du périnée dont vous me parlez, il me semble qu'il doit y avoir quelque chose à tenter, et si la malade peut et veut venir dans mon service, vous n'avez qu'à me l'adresser.

Enfin le troisième cas dont vous me parlez me semble être des plus embarrassants. Je ne puis guère vous formuler un diagnostic malgré les détails que vous me donnez. Cependant il me paraît très probable qu'en l'absence d'un diabète il doit exister là une névrose de la vessie, névralgie du col, probablement liée à la dysménorrhée et à un état général. Des cas de ce genre chez la femme sont, je l'avoue, des plus rebelles et des plus désespérants. Je pense qu'il n'y a pas de calcul ; cependant il serait bon de s'en assurer à plusieurs reprises. Avez-vous essayé l'eau froide en injections dans la vessie ou en douches vaginales ? Ce serait peut-être à tenter.

Je vous prie encore de me pardonner mon retard et de me croire dans les meilleurs sentiments.

Votre dévoué confrère, Barrier

BARRIER François (1813-1870) : Chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu (1841-1843), Professeur de Clinique Externe à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Lyon. Imprégné d'idées socialistes, fourriériste, journaliste médical (il fonde La Gazette Médicale en 1849), il abandonne la pratique de la médecine en 1863 et se consacre à des activités sociales et politiques. En 1867 il publie les Principes de Sociologie qui expose la théorie fourriériste.

Madame Donci...

A monsieur Polson Docteur médecin

Bourgoin Isère France

Gênes le 3 septembre 1869

Monsieur le Docteur,

Ma nièce, Mathilde Fal.. qui va passer quelques jours chez mes sœurs (Arsanne Donci.. et Mme Fal..sa mère) m'a promis d'aller vous consulter sur ce qu'elle doit faire pour se remettre entièrement. Avant tout, je dois vous dire, monsieur, qu'elle a l'esprit très frappé, qu'elle se croit une maladie de cœur et se juge comme ayant une existence bien limitée ; et malgré ces idées, qu'elle ne veut pas avouer, elle n'a jamais fait ce qui lui était prescrit par les divers médecins qui l'ont vue. Je vous demanderai donc, Monsieur, de vouloir l'examiner, de l'ausculter et de me dire après cela toute votre pensée sur elle, sans qu'elle puisse se douter que je vous ai écrit à son sujet. Il y a onze ans qu'elle a été prise par des crachements en abondance d'un sang noir et pur; les médecins qui l'ont soignée en ces moments-là, l'ont jugée très malade; d'autres qui l'ont examinée depuis ont cru reconnaître en elle seulement un appauvrissement du sang, joint à un système nerveux très excité, mais rien de positivement attaqué, et m'ont conseillé des voyages, des distractions, qu'il ne m'est guère possible de lui procurer dans ma position. Ma nièce, soit par tempérament, soit par un manque d'énergie ou par ce qu'elle se regarde comme condamnée dans un temps plus ou moins près, reste absorbée en elle-même ; souvent dans la journée elle est le regard tendu et fixe, sur une chose, un objet qu'elle ne voit pas même, habitude qui me semble dangereuse au physique comme au moral. Les crachements de sang se sont renouvelés plusieurs fois, et l'année passée elle en a eu deux ou trois fois ; une chose est à remarquer, c'est que c'est toujours au moment d'avoir son mois que ces accidents se sont présentés, même la première fois qu'elle en a souffert.

J'ai tenté le voyage que ma nièce fait seule pour voir si, étant seule, obligée de veiller à elle, à ses effets, elle sortirait de cette espèce de somnolence dans laquelle elle se laisse tomber trop facilement. Je m'estimerais heureuse, Monsieur, si vous pouviez lui remonter le moral, lui donner foi en l'avenir et confiance dans sa vitalité. J'ose donc, Monsieur, compter sur vous pour m'aider dans cette cure qui est aussi morale que du ressort de la médecine.

Soyez assez bon pour ne parler à personne de ma lettre et surtout à ma nièce, que vous aurez, je l'espère, le talent de faire parler et de vous instruire elle-même de ce qu'elle ressent et de ce qu'elle pense.

Veillez agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de ma haute et profonde considération.

Mme Donci....

Salita St Rocchine 23 Genoa Italie

Lyon le 13 mai 1874

Monsieur et très honoré confrère

Monsieur le Dr Ollier se dispose à aller voir votre malade Mlle ... de la Bathie après demain

vendredi 15 courant. Il compte partir de Lyon par le train de 11 heures 15 du matin et me charge de vous en prévenir afin que si cette heure ne vous convenait pas vous puissiez l'en avvertir à temps. Il a su par Mr votre fils qu'il s'agissait d'une maladie du genou, mais il vous prie de vouloir bien lui dire s'il y a des abcès intra ou extra-articulaires. Dans le cas où il serait indiqué de redresser le membre, Mr Ollier apporterait tout ce qui serait nécessaire. Si vous vouliez bien lui répondre immédiatement il pourrait recevoir votre lettre avant son départ. Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Viennois
(secrétaire)

Docteur J. BARUDEL Médecin- Consultant. Rue de Paris VICHY

Vichy le 10 octobre 1883

Conseils à Mr le Comte d' Hey.... (Diabète intermittent)

Je conseille trois choses principales : car soit que le dit diabète soit en voie de guérison définitive, soit que le diabète dont il a été atteint depuis plusieurs années ait une marche intermittente, et que nous ayons obtenu à Vichy une rémission véritable, que nos deux analyses ont révélé ; j'espère qu'elle sera de très longue durée. Ce qui me le fait espérer, c'est la diminution persistante de la polyurie et de la glycosurie, et l'absence de sueurs profuses qui sont toujours chargées de sucre, et surtout enfin, les pertes de l'organisme qui sont nulles.

Je conseille donc :

1°) pour attendre les effets salutaires de la cure de Vichy, un mois d'abstention des Alcalines, tout en continuant chez lui à supprimer le plus possible les féculents et le sucre.

2°) il faudra reprendre fin novembre les eaux alcalines (source des Célestins) un verre à jeun, deux verres à table..... En user 21 jours et se reposer 30 jours. Puis reprendre ce mode de traitement.

3°) Je conseille les exercices corporels, la promenade, les bains alcalins quand le temps le permettra, avec 400 gr de bicarbonate de soude. Et comme je crois que la maladie n'a pas dépassé sa première étape, et que nous ne sommes pas en présence d'une formation anormale de sucre aux dépens des tissus à glycogène, mais seulement il s'agit en réalité d'une simple assimilation vicieuse des féculents, l'amélioration rapide obtenue à Vichy peut devenir une guérison réelle, à condition de ne pas abandonner la médication alcaline comme je l'ai prescrit plus haut, car elle aura toujours pour effet chez Mr le Comte, d'Hey..., d'améliorer les digestions, de diminuer la soif et la polyurie. Le lait pourra être employé contre la soif quels que soient les accidents. Je proscriis les vésicatoires et tous les révulsifs de la peau à cause de la prédisposition spéciale qui existe chez Mr d'Hey... aux phlegmasies cutanées. Il lui est donc permis enfin de revenir à l'alimentation de la vie commune en suivant l'énumération des aliments permis dans la brochure que je lui conseille de consulter chez lui. Et comme dernier conseil, Mr d' Hey... devra chaque année faire une saison minérale à Vichy, pour confirmer la guérison et éviter les rechutes.

Vichy le 10 octobre 1883
Barudel